

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1400)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2917

présenté par
M. Issindou

ARTICLE 6

À l'alinéa 75, substituer au mot :

« surveillance »,

le mot :

« suivi ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.